

ECOLE du 74 séjour Hors département Aide à la constitution du dossier et pièces à joindre au dossier de SORTIE SCOLAIRE AVEC NUITÉE(S)

TABLEAU 2 Références réglementaires: B.O n°7 du 23 septembre 1999 – B.O n°2 du 13 janvier 2005 Référence arrêté du 18 mai 2009 relatif aux transports en commun de personnes

<p>Concernant : Elèves / Familles</p> <p>Contrôles et Archivage par l'ÉCOLE</p> <p>(Aucun document à transmettre sauf l'exception)</p>	<p>Concernant : TRANSPORTS</p> <p>(Aller/Retour et déplacements pendant le séjour) Si le transport est organisé par une collectivité territoriale ou par le centre d'hébergement (véhicule centre) Joindre une Attestation de prise en charge du transport.</p>		<p>Concernant : SEJOUR et ENCADRANTS Vie Collective et A.P.S</p> <p>Contrôles ECOLE</p>	<p>Concernant : Particularités autres DSDEN d'accueil <i>(Sous réserve de nouvelles mises à jour transmises par autres DSDEN)</i> Voir document annexe du tableau 2</p>
<p>- Information et accord des familles (Annexe 1 circulaire 2013-106)</p>	<p>Trajet Aller/Retour</p>		<p>La structure d'accueil doit être inscrite au répertoire départemental de la DSDEN d'accueil.</p> <p>- Le cas échéant, s'assurer que le centre est autorisé à accueillir les enfants de moins de 6 ans, à la date du départ</p>	<p>PAS DE CALAIS (062)</p>
<p>- Dispositions médicales (pour chaque élève : les certificats de vaccinations obligatoires ou certificats de contre indication ont été vérifiés) - Une fiche sanitaire a été établie.</p>	<p>Voyage en car Transporteur du 74 ou tout autre département Vérifier que la Cie de transport est inscrite au registre préfectoral des voyagistes lien direct : http://www.developpement-durable.gouv.fr/Liste-des-entreprises-inscrites.html</p>	<p>Documents nécessaires au dossier</p> <p>Le schéma de conduite, fourni par le transporteur. Si utilisation du modèle DSDEN-74, celui-ci devra être impérativement tamponné et signé par le transporteur.</p>	<p>Vie collective et TRANSPORTS</p> <p>Adultes encadrants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le taux d'encadrement diffère selon les cycles de classes (maternelle, élémentaire) - Prévoir un adulte référent assistant sanitaire, présent en nuitée(s) sur la totalité du séjour. <p>lien direct aux informations vie collective : http://www.ac-grenoble.fr/sortiesco/spip/spip.php?rubrique3</p>	<p>PUY DE DÔME (063)</p>
<p>-Vérifications en cas de "sortie du territoire national" (autorisation des responsables – annexe1 (circulaire 2013-106) : - vérification de l'autorisation d'au moins un responsable légal pour chaque élève - vérification de l'accord des deux responsables si l'institution scolaire a connaissance de désaccord entre les détenteurs de l'autorité parentale et s'il y a interdiction de sortie du territoire) - Les titres nécessaires pour l'entrée dans les pays de destination ou de transit ont fait l'objet de vérification. Lien direct ci-dessous pour informations complémentaires : http://www.ac-grenoble.fr/sortiesco/spip/spip.php?rubrique10</p>	<p>Voyage SNCF et ou Avion</p>	<p>Copie du devis ou contrat de réservation.</p> <p>La liste Elèves/Passagers 1- Initialement jointe au dossier considérée comme enfants susceptibles de partir. 2- A transmettre le jour même du départ, complétée et/ou modifiée. au bureau des sorties scolaires de préférence par courriel : cldecouv74@ac-grenoble.fr</p>	<p>Activité physique à encadrement renforcé et ou spécifique</p> <p>Encadrement / Agrément</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le taux d'encadrement , vérifier les différents cas de figure, - Activités nautiques : tests de natation. <p>Assurez vous que les intervenants extérieurs qualifiés de la DSDEN d'accueil soient agréés éducation nationale.</p> <p>Séjour : organisation TEMPS PARTIEL Adultes encadrants pour la vie collective , les transports et ou adultes bénévoles agréés APS : Joindre au dossier un état de présence pour l'ensemble du séjour.</p>	<p>VAR (083)</p> <p>VENDÉE (085)</p> <p>Rappel : Récapitulatif des documents obligatoires à joindre au dossier : * Fournir les documents types en ligne : http://www.ac-grenoble.fr/sortiesco/spip/spip.php?rubrique4 Cf. détails des documents TABLEAU 1 - Projet éducatif - Programme détaillé du séjour - Attestation de réussite aux tests de natation (si activité nautique) - Un état de présence des adultes encadrants si organisation temps partiel - AFPS - Proposition modèle : Attestation de prise en charge transports (si nécessaire) - Schéma de conduite Aller/Retour fourni par le transporteur ou le (modèle -schéma DSDEN-74 signé/tamponné par le transporteur) - Liste Elèves/Passagers - Dérogation lieu de rassemblement départ/ arrivée si différent de l'école - Attestation parents si hébergement dans les familles avec liste affectation élève/famille d'accueil (si nécessaire)</p>
<p>-Autorisation Mairie pour départ des ATSEM et/ou ETAPS et/ou autorisation par l'employeur et accord de participation de l'A.E.S.H (Accompagnement d'enfant(s) en situation de handicap et relevant uniquement du droit public.)</p>	<p>Lieu de départ et/ou d'arrivée différent de celui de l'école</p>	<p>Dérogation relative au lieu de rassemblement.</p>		
<p>Exception : Si hébergement dans les familles Joindre au dossier : 1-Accord acquis de TOUS les parents sur le mode d'hébergement. 2-Joindre la liste affectation élève dans la famille d'accueil</p>	<p>Annexe 4 Voyage en car Téléchargeable lors de la saisie du dossier dans l'application SortieSco</p>	<p>A remplir par le transporteur au moment du départ. L'enseignant la conservera tout au long du séjour et l'archivera au retour dans son dossier version papier.</p>		
<p>INFORMATION : Base SortieSco : Une version imprimée, complète du dossier doit être signée par l'enseignant et le directeur et conservée à l'école avant transmission à la circonscription, Aucune modification dans l'application si dossier transmis DSDEN.- Utiliser la fiche signalétique de modification(s), pour tout changement de votre dossier initial.</p>	<p>sur place pendant le séjour</p>	<p>L'emploi du temps mentionnant les moyens de déplacement et le temps de classe à partir de 4 nuitées et plus.</p>		

ANNEXE Tableau 2 Particularités DSDEN d'accueil à respecter pour vos demandes de séjour

ÉCOLES du 74 séjour Hors département

ACADÉMIE	DSDEN	ACTIVITÉS	Autres documents à joindre à votre dossier
LILLE	PAS DE CALAIS	VTT	Le tracé du parcours – Composition des groupes – N° de portable des encadrants des groupes
CLERMONT FERRAND	PUY DE DÔME	RANDONNÉE pédestre	<p>Sites ouverts : -Le Puy de la Vache - Le Puy de VICHATEL - Les Puys des Gouttes et Chopine -Les Puys de Jumes et Coquille.</p> <p>Sites INTERDITS : Commune d'Orcines -Le Puy de Pariou - Les Puys des Goules et Sarcoui - Le Petit Suchet - Le Traversin -La montée Nord du Puy de Dôme (<i>chemin des chèvres</i>).</p> <p>Ci-dessous lien direct aux informations sur les activités et encadrement à respecter : http://www.ac-clermont.fr/ia63/personnels/ressources/enseignements-disciplinaires/eps.html</p>
LYON	RHÔNE	École péniche	Nom et Lieu de l'embarcadère - Permis de navigation du capitaine de bord
PARIS	PARIS	Visites culturelles	Un N° de tel d'urgence en 06.... (tél PE ou celui d'un adulte encadrant présent sur la totalité du séjour)
NICE	VAR	Visites culturelles	<p>Si déplacement(s) pendant le séjour dans départements limitrophes du VAR : Monaco - Bouches du Rhône – Alpes Maritimes Ou visite organisée sur le trajet retour (ex : arrêt <i>Grau du Roi</i> dans l'Hérault)</p> <p align="center"><u>Informez par écrit les DSDEN respectives de chaque département.</u></p> <p>Rappel : Pour la visite du village des tortues à GONFARON, veuillez vous assurer de la capacité d'accueil pour le jour de votre visite.</p>
NANTES	VENDEE	<p>RANDONNÉE pédestre</p> <p>RANDONNÉE à bicyclette</p> <p>Rappel activité natation</p>	<p>- Itinéraire du parcours</p> <p>Pas de randonnée à bicyclette sur route ou chemin, pour les élèves de cycle 1 et 2.</p> <p>Respecter la réglementation en vigueur.</p> <p align="right">Transport sur place :</p> <p>Sortie en bateau : fournir le certificat de navigation à jour à la date du séjour (sauf pour les bateaux assurant des liaisons régulières). Sortie en barque : Nom et Lieu de l'embarcadère Consultation du site internet de la DSDEN, pour tout projet : http://www.ia85.ac-nantes.fr/66266476/0/fiche_pagelibre/&RH=EP_EPS-1contacts&RF=04_PS</p>